PV de la réunion CSE du lundi 25 septembre 2023

PRÉSENTS : M. Jérôme BLOKKEEL, Chef d'établissement de l'institution St Jude et coordinateur de l'OGEC ECA Saint Jude, Président du CSE ; Mme Bénédicte SOUPAULT, chef d'établissement de l'école Sainte Colombe ; M. Thierry ALBÉRIC, chef d'établissement du collège St Charles.
Mathilde LERNOULD, RH.

Mmes et MM. Nathanaëlle BRUNEL (Secrétaire adjointe), Najim DARKAOUI (trésorier), Bernard DELEMOTTE, Sylvie DESCAMPS, Pascal DUCROCQ, Caroline JERONIMO, Marie-Pascale LEFEBVRE, Eugénie MATIP (Trésorière adjointe) et Fabrice THUMEREL (secrétaire) ; Philippe SZYKULLA et Yasmine WILLERY (délégués syndicaux).

Heure de début : 17H15.

Après l'approbation à l'unanimité du PV de la réunion du 3 juillet, l'Assemblée a entamé les six points à l'ordre du jour lors d'une séance en présentiel qui a duré 1H30.

Bilan de la rentrée : mouvement du personnel OGEC, effectifs de rentrée, travaux

Concernant le mouvement du personnel OGEC : à Saint Charles, remplacement de l'animateur pastorale ; à Sainte Colombe, départ et remplacement d'un membre du personnel d'entretien ; à Saint Jude, remplacement de la directrice de l'enseignement supérieur, Mme Isabelle Réfouni, par M. Thierry Miquel, et, au sein de l'équipe d'entretien, un nouveau temps partiel a été proposé pour remplacer la salariée embauchée en CDI sur Ste Colombe.

Pour ce qui est des effectifs, l'ensemble de l'OGEC ECA Saint Jude perd une centaine d'élèves, sans qu'il y ait à court terme péril pour la situation financière de l'OGEC d'après M. Blokkeel qui se veut raisonnablement rassurant : ils sont stables à Sainte Colombe (437 élèves) ; dans le groupe de Sainte Famille, on enregistre une légère baisse (316 élèves cette année au lieu de 325 l'an dernier) ; avec 272 élèves, Saint Charles résiste bien ; les effectifs globaux pour Saint Jude : 1678 élèves, contre 1774 l'an dernier (710 au collège, 800 au lycée et 168 dans le supérieur).

Quant aux travaux : à l'école Sainte Colombe, il convient essentiellement de signaler un changement des huisseries dans le bâtiment administratif ; pour l'ensemble Sainte Famille, la façade d'un bâtiment (Saint Roch) et la toiture en maternelle (Sainte Thérèse) ; à Saint Charles, la préparation d'un préau qui devrait être utilisable après les vacances de Toussaint ; à Saint Jude, 1 500 m^2 de combles, la réfection de façades et des travaux dans le bâtiment Louis Béghin.

Plan de formation des enseignants pour les établissements du 2nd degré

Cette année, à Saint Charles, seuls trois enseignants sont concernés. À Saint Jude, 17 enseignants ont demandé 32 formations : 21 ont été acceptées, et chacun a pu voir au moins l'un de ses vœux exaucé. Restent prioritaires les demandes de formation qui ont trait à la préparation des concours et aux modifications de programmes. Les autres critères portent sur le nombre de demandes par personne au cours des dernières années et sur les impératifs de service (il faut éviter un trop grand nombre d'absences la même semaine).

Convention de mise à disposition de personnel à but non lucratif

En plus des chefs d'établissement du primaire, trois salariés sont concernés en 2023-2024, qui interviendront à l'école Saint Louis de Bois-Grenier.

Accord signé avec les Délégués syndicaux concernant la prorogation des mandats des élus du CSE

Suite à l'accord signé avec les organisations syndicales représentatives de l' « OGEC ECA SAINT JUDE », compte tenu des contraintes de calendrier, il a été décidé de proroger les mandats du CSE – qui devaient prendre fin pour le 3 décembre 2023 – jusqu'au 16 avril 2024 au plus tard.

Activités du CSE

Dans l'immédiat, le plus urgent est de procéder au lancement des **chèques vacances** selon les modalités habituelles mais avec des bonus augmentés suite au vote du 3 juillet dernier.

FT JB

Tous ceux qui sont inscrits sur la liste du personnel au 5 septembre 2023 et dont le contrat – quel qu'il soit – court au moins jusqu'au 5 mars 2023 (6 mois) peuvent en bénéficier selon les modalités suivantes : **5 prélèvements d'octobre à février (20 € par mois pour la plupart – ou 50 € ou 80 €) pour profiter du bonus exceptionnel** : **120 euros** pour les non cadres et 70 € pour les cadres.

Les élus se sont ensuite penchés sur les actions de fin d'année : quel voyage en fin d'année ? Quelle formule pour l'Arbre de Noël ? Comme chaque année, une commission Noël sera organisée par le secrétaire dès qu'il aura pris tous les renseignements nécessaires.

Il a été décidé par ailleurs d'acheter deux barnums à louer pour des occasions festives.

Calendrier 2023/2024

Le Président du CSE a ensuite donné les dates de réunion pour l'année 2023-2024, en plus de ce lundi 25 septembre à Saint Jude, 17H15 :

- Lundi 20 novembre 2023 à Saint Jude, 17H15 ;
- Lundi 22 janvier 2024 à Saint Jude, 17H15 ;
- Lundi 25 mars à Saint Jude, 17H45.

À Armentières, le lundi 20 novembre 2023,

le secrétaire du CSE, le président,

M. Fabrice THUMEREL M. Jérôme BLOKKEEL